

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4972/13

Objet:

Annexe

Expédié le

1/ 2/ 1903

A Monsieur Van den Ven

63 rue Vandermaersck

Musées

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, du tableau

qui fait l'objet de votre
lettre du 14 ct

et nous tenons à

Le sous-seigneur de l'œuvre avait repris le tableau (égyptique)
qu'il avait déposé au musée des tableaux anciens.

Brunello 27 février 1903

L^{re} Van den Ven

63 rue Van der Maersck

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o. 4973/13

Objet:

Annexe

Expédié le

1 / 2 19 03

A Monsieur Van den Ven
63. rue Vandermarkt

Musées

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, du tableau

qui fait l'objet de votre
lettre du 14 ct.

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

ENTRÉE ET ENREGISTREMENT

16 2/1903

4972/13

Messieurs,

J'ai l'honneur de Soumettre à
votre examen un triptyque représentant
l'Adoration des Bergers et que plusieurs attri-
buent à Van Orley. Si vous jugez ce tableau
digne de figurer au Musée ancien, je vous pro-
poserais d'en faire l'acquisition moyennant
la somme de quinze mille francs.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'ex-
pression de mes Sentiments très distingués

Dr van den Ven

rue van der Meersch, 63

Bruxelles, 14 février 1903.